

FRAIS D'ÉCOLAGE ET D'EXAMENS
Année scolaire 2019/2020
- Tarifs adoptés par le Conseil de Gestion du 19 décembre 2018

Droits de première inscription : 457,35 €/ enfant (300 000 FCFA)

Droits de réinscription : 76,22 €/ enfant (50 000 FCFA)

Nationalité :	Français		Camerounais		Etrangers Tiers	
	Euro	FCFA(*)	Euro	FCFA(*)	Euro	FCFA(*)
Elémentaire et pré-élémentaire	2 942.27	1 930 000	4 024.65	2 640 000	4 512.49	2 960 000
1er cycle (6è, 5è, 4è, 3è)	4 131.37	2 710 000	5 808.31	3 810 000	6 479.08	4 250 000
2ème cycle (2nde, 1ère, 1le)	4 489.62	2 945 000	6 341.88	4 160 000	7 035.52	4 615 000

Frais d'examens
Frais d'inscription au D. N. B. : 104.12 € soit 68 300 F CFA
Frais d'inscription aux Epreuves Anticipées : 121.44 € soit 79 600 F CFA
Frais d'inscription au baccalauréat : 199.71 € soit 131 000 F CFA

Conditions de règlement :

En conformité avec les décisions prises par le conseil de gestion, les frais de scolarité sont appelés en deux tranches (40% de la facture des frais d'écolage à régler avant le 15 octobre de l'année N et 60 % de la facture des frais d'écolage à régler avant le 15 février de l'année N+1).

Le non respect de ces règles entraîne la radiation de l'élève.

Avantage :

- Réduction « famille nombreuse », à partir du 3^{ème} enfant, scolarisé à Dominique Savio.

Bourse scolaire :

Pour les élèves français, se rapprocher du Consulat Général de France à Douala – service social.

Pour le Bureau de L'APE

Le Président
Erwan CATTO

Le Trésorier
Philippe POULLEAU



(*) 1€ = 655,957 FCFA.